

## Santé et sécurité dans les écoles

En janvier dernier, le ministère de l'Éducation a lancé un projet de prévention des blessures aux élèves à l'intention des conseils scolaires de district de l'Ontario.

Dans sa note de service intitulée « Financement de l'initiative visant la prévention des blessures aux élèves », le sous ministre de l'Éducation, George Zegarac, a informé les directrices et directeurs de l'éducation, les agentes et agents de supervision, les secrétaires-trésorières et les secrétaires-trésoriers d'administration scolaire et la directrice, Direction des écoles provinciales que :

**Les écoles ontariennes sont présentées comme étant parmi les plus sécuritaires au monde. Lorsque des accidents surviennent dans nos écoles, cela réactualise notre obligation et notre engagement continu à se soucier de la sécurité de même qu'à respecter les lois et règlements fédéraux, provinciaux et municipaux pertinents. Cela requiert des conseils scolaires qu'ils mènent des activités pour s'assurer que la prévention des blessures est une priorité de premier plan dans les écoles.**

Afin d'aider les conseils scolaires à aller de l'avant avec ce projet, le ministère a accordé un financement ponctuel pour la mise en œuvre d'initiatives visant la prévention des blessures aux élèves pour l'année scolaire 2012 – 2013 et a demandé au Council of Ontario Directors of Education (CODE) d'identifier et de compiler une série de pratiques communes en matière de santé et sécurité. Afin d'assurer l'efficacité et l'exactitude de cette ressource utile, le CODE a mis sur pied une équipe de santé et sécurité composée de spécialistes en éducation et en formation sur la santé et sécurité.

Il me fait plaisir d'annoncer que l'équipe du CODE a maintenant terminé la rédaction de guides sur la santé et sécurité à l'intention des administrateurs scolaires.

Chaque guide décrit les pratiques qui doivent être mises en place pour assurer la sécurité des élèves et les caractéristiques d'un environnement d'apprentissage sûr. Une liste de critères à observer et de questions est également incluse, ainsi qu'une liste de vérification de la sécurité.

Les guides sur la santé et sécurité sont :

- ◆ **La sécurité des élèves dans le cadre de l'enseignement des sciences et de la technologie au palier élémentaire 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> année**
- ◆ **La sécurité des élèves dans les cours de sciences au secondaire 9<sup>e</sup> – 12<sup>e</sup> année**
- ◆ **La sécurité des élèves dans les cours d'éducation technologique, de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année**
- ◆ **La sécurité des élèves : un guide à l'intention des agentes et agents de supervision, des directrices et directeurs et des directrices adjointes et directeurs adjoints**

Ces ressources sont conçues pour aider les directrices et directeurs, les directrices adjointes et directeurs adjoints et les agentes et agents de supervision à faire la promotion et à satisfaire aux exigences et aux dispositions législatives en matière de santé et sécurité dans les écoles. Élaborés par une équipe d'éducateurs à l'appui de l'Initiative visant la prévention des blessures aux élèves, ces documents aident les leaders scolaires à mieux comprendre et assumer leurs responsabilités et tâches relatives à la santé et sécurité dans les installations d'éducation technologique et les laboratoires de sciences, et à créer et maintenir une culture de sécurité positive dans les écoles. Les renseignements qui figurent dans ces guides ont été compilés à la suite d'une série de consultations auprès des représentants en santé et sécurité des conseils scolaires et d'organismes partenaires qui appuient la santé et sécurité dans les écoles.

Les guides sur la santé et sécurité à l'intention des administrateurs scolaires peuvent être consultés en ligne au [www.ontariodirectors.ca](http://www.ontariodirectors.ca). Le personnel enseignant, les agentes et agents responsables de la santé et sécurité et les administrateurs scolaires et des conseils pourront télécharger les sections des guides sur la santé et sécurité qu'ils jugent utiles pour la mise en œuvre des exigences relatives à l'Initiative visant la prévention des blessures aux élèves.

D'ici le début de la nouvelle année scolaire en septembre prochain, l'équipe de santé et sécurité du CODE aura élaboré quatre modules de formation en complément des guides disponibles en ligne. Ces modules seront mis à la disposition des équipes des conseils scolaires par le biais des séances de formation régionales prévues à l'automne 2013.

Je tiens à exprimer mes plus sincères remerciements aux membres de l'équipe de santé et sécurité du CODE suivants pour leur importante contribution à accroître la santé et sécurité dans les écoles ontariennes :

**Robert Emptage**, président de l'équipe de santé et sécurité;

**Connie Devlin**, spécialiste en santé et sécurité (normes et législation);

**Dave Graves**, spécialiste en santé et sécurité (technologie);

**Bill Keith**, spécialiste en santé et sécurité (technologie/sciences);

**Milan Sanader**, spécialiste en santé et sécurité (éducation des sciences);

**Ingrid Munson**, spécialiste en santé et sécurité (technologie/sciences élémentaire 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> année);

**Robert Moulder**, spécialiste en santé et sécurité (technologie/sciences élémentaire 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> année);

**Pat Campbell**, responsable de la coordination.

Au nom de l'équipe du CODE, je suis certain que ces guides vous seront utiles comme complément aux diverses ressources sur la santé et sécurité déjà offerts aux éducateurs, et qu'ils vous aideront à satisfaire aux exigences de nos écoles afin de poursuivre le travail très important concernant la prévention des blessures aux élèves et la création d'un climat de sécurité dans nos salles de classe.

Veillez agréer mes sincères salutations.

Frank Kelly  
Directeur exécutif  
Council of Ontario Directors of Education

# Utilisation des guides



Les quatre guides, bien qu'ils soient adaptés à des sujets précis des curriculums, sont également interreliés et complémentaires. Ils portent sur des questions générales et particulières sur la sécurité des élèves dans les salles de classe et pendant les activités scolaires connexes. Il est important de souligner que les informations, les activités, les suggestions et les listes de vérification de la sécurité ont été compilées par l'équipe de santé et sécurité du CODE et reposent sur les exigences en santé et sécurité et les pratiques des conseils actuelles.

Les guides sont disponibles en ligne afin de permettre aux personnes intéressées de télécharger et d'imprimer certaines parties ou l'intégralité de chaque section des guides. Les conseils scolaires peuvent, s'ils le jugent opportun, adapter toute section du guide (y compris la liste de vérification) afin de tenir compte de leurs besoins. Les guides seront mis à jour et révisés au cours de l'Initiative visant la prévention des blessures aux élèves afin de tenir compte de nouvelles informations et stratégies visant à appuyer la sécurité des élèves et la prévention des blessures aux élèves. Les changements apportés aux guides seront affichés sur le site Web du CODE.

Pour de plus amples renseignements concernant les guides et/ou communiquer avec les membres de **l'équipe de santé et sécurité du CODE**, veuillez téléphoner à Janet Godber au bureau du CODE au 905 845 4254 ou lui envoyer un courriel à [janet@opsoa.org](mailto:janet@opsoa.org).

L'équipe du CODE vous invite à lui faire part de vos commentaires, suggestions ou recommandations concernant les guides sur la santé et sécurité dans les écoles.